

[Lettre au ministre de l'Éducation au sujet de la formation des maîtres \[1\]](#)

Dans une lettre parue dans les médias le 27 février dernier, les historiennes Brigitte Caulier, Louise Bienvenue et Karine Hébert, représentantes de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, posaient le bon diagnostic en liant la crise actuelle des effectifs enseignants au secondaire avec la formation des maîtres. Elles proposaient que les détenteurs d'un baccalauréat disciplinaire puissent accéder à la profession d'enseignant une fois complété l'équivalent d'un certificat de premier cycle en pédagogie.

Les soussignés souhaitent unanimement appuyer cette proposition. C'était d'ailleurs la toute première recommandation faite dans une étude parue en 2017 pour le compte de la Coalition pour l'histoire sur la formation des enseignants au Québec. S'appuyant sur le témoignage de 214 enseignants, on concluait que le baccalauréat en enseignement actuel de quatre ans donnait globalement peu satisfaction et qu'il ne devait surtout pas demeurer la filière unique donnant accès à la profession d'enseignant. À notre avis, ouvrir la profession à ceux et celles bénéficiant d'une formation universitaire dans une discipline enseignée au secondaire (sciences, littérature, histoire, etc.) permettrait d'une part de compléter les équipes d'enseignants par l'apport d'individus motivés et compétents. D'autres parts, elle permettrait également de revaloriser l'importance des connaissances et de diversifier les approches pédagogiques susceptibles de motiver les jeunes.

Rappelons que le baccalauréat en enseignement au secondaire actuel alloue la part du lion à des cours de didactique, de psychopédagogie et de sciences de l'éducation en général. En revanche, moins de la moitié de la formation vise à faire l'apprentissage du contenu que les futurs enseignants auront pour tâche de transmettre. Par exemple, dans le cas du baccalauréat en enseignement au secondaire, profil univers social, où l'apprentissage de l'histoire du Québec devrait occuper une place prépondérante puisqu'il s'agit d'une matière de base, le futur enseignant n'aura suivi en moyenne que trois cours sur ce sujet durant toute sa formation universitaire, dont seulement deux cours sont obligatoires. Selon nous, il s'agit clairement d'un bagage disciplinaire insuffisant pour prétendre maîtriser le sujet et ensuite pouvoir l'approfondir avec ses élèves.

Ce baccalauréat en enseignement au secondaire a aussi eu pour conséquence de standardiser et d'uniformiser les approches pédagogiques empruntées par les enseignants. Or tous les élèves ne sont pas sensibles au même profil d'enseignant et aux mêmes stratégies pédagogiques. Certains sont touchés par des êtres de culture, captivants, éloquentes et érudits, tandis que d'autres le seront davantage par des pédagogues sachant mieux exploiter leurs compétences procédurales. Il est illusoire de prétendre à une telle diversité si les enseignants sont tous formés à la même enseigne. Au contraire, l'apport d'individus formés dans des filières disciplinaires, comme c'était le cas au Québec avant 1994, permet de diversifier les approches pédagogiques et d'offrir aux élèves d'autres modèles d'enseignement que ceux uniformément mis de l'avant par les sciences de l'éducation.

Dans le cadre de la rédaction de notre étude, ces constats ont été corroborés par les enseignants eux-mêmes qui nous ont confié avoir très peu tiré profit de leurs quatre années d'études pendant leur baccalauréat en enseignement au secondaire. Ils ont admis avoir surtout appris leur métier lors de stages et durant leurs laborieuses premières années d'enseignement. À la question, « Quel(s) cours considérez-vous superflus dans votre formation ? », les enseignants désignent clairement les cours de didactique et de psychopédagogie. Et à la question « Quel(s) cours vous ont semblé manquer dans votre formation ? », les cours disciplinaires arrivent en tête de liste [1].

Comme les élèves, les parents et les enseignants eux-mêmes, les soussignés sont d'avis qu'un bon enseignant est d'abord quelqu'un qui connaît bien sa matière. Ouvrir la profession à ceux et celles ayant privilégié une formation disciplinaire dans leur parcours universitaire est donc plus qu'un pis-aller afin de combler les effectifs dans nos écoles, mais clairement une avenue permettant d'enrichir les connaissances transmises aux élèves et de diversifier les stratégies d'enseignement propres à soutenir la motivation et la persévérance scolaire.

Lettre au ministre de l'Éducation au sujet de la formation des maîtres

Publié sur Coalition pour l'histoire (<https://www.coalitionhistoire.org>)

Rédigée par Gilles Laporte, porte-parole de la Coalition pour l'histoire, cette lettre a été signée par :

Pierre Graveline, directeur général de la Fondation Lionel-Groulx

Raymond Bédard, président de la Société des professeurs d'histoire du Québec

Richard Bégin, président de la Fédération Histoire Québec

Etienne-Alexis Boucher, président du Mouvement national des Québécoises et Québécois

Robert Comeau, président de la Société historique de Montréal

Paul Dauphinais, président de l'Association des professeurs d'histoire des collèges du Québec (APHCQ)

Gaston Deschênes, représentant de la Société historique de Québec

Maxime Laporte, président général, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Notes

1. <https://www.coalitionhistoire.org/formation-des-maitres> [2]

URL source: https://www.coalitionhistoire.org/contenu/lettre_au_ministre_de_leducation_au_sujet_de_la_formation_des_maitres

Liens

[1] https://www.coalitionhistoire.org/contenu/lettre_au_ministre_de_leducation_au_sujet_de_la_formation_des_maitres

[2] <https://www.coalitionhistoire.org/formation-des-maitres>